



TROPHEE SENIORS

Mercredi 10 & jeudi 11 octobre 2018

GOLF DE BUSSY-GUERMANTES

Ce règlement complète le règlement général des Trophées seniors.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueurs :

- licenciés de la Fédération Française de Golf, et s'étant acquitté du droit de jeu fédéral ;
- ayant 50 ans ou plus à la veille de l'épreuve ;
- ayant fait enregistrer leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit : les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions. Les joueurs non retenus seront sur liste d'attente.

L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le mercredi 26 septembre 2018.

Le champ de joueurs sera de 96 participants, dont 21 femmes. Un nombre de 10 wild cards sera attribué après la clôture des inscriptions par la Ligue Ile de France et le club en fonction des demandes reçues à la Ligue.

Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

2. FORME DE JEU

36 trous en Stroke Play

SERIES : 1 série unique Messieurs, 1 série unique Dames
 MARQUES : Jaunes pour les Messieurs, Rouges pour les Dames
 CLASSEMENT : Brut dans chaque série
 DEPARTAGE : Pour la 1ère place finale, play off «trou par trou».

Pour les autres places, la règle des 18, 9, 6, 3 et dernier trou sera appliquée
 HEURES DE DEPARTS : Etablies par le club 48 heures avant le début de l'épreuve.
 Ils seront consultables par téléphone au 01 64 66 00 00 et sur notre site internet.

Lors du 1^{er} tour, le tirage se fera par tranches horaires en respectant l'ordre croissant des index.

Lors du 2nd tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats, dames et messieurs séparément.

3. ENGAGEMENTS

Chaque participant doit s'inscrire individuellement en ligne sur le site internet du club (www.golfbussyguermantes.com) en s'acquittant de son droit d'inscription jusqu'au mercredi 26 septembre:

Joueur non abonné : 80 €

Joueur abonné : 30 €

La journée de reconnaissance sera le Mardi 09 octobre

4. COMITE DE L'EPREUVE

- Le Directeur du Golf : Florian POUGET
- Les arbitres

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus. Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.